



Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-041 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Centre de Développement d'Analyse en Agro-
Industrie - CDAAI du Groupe AGRODIV**

Adresse : 08 Rue Boujeriou, Constantine, Algérie

est accrédité selon la norme ISO CEI 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ Essais physicochimique, techno-rhéologiques et Echantillonnage des produits céréaliers.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 17/06/2020

Date de fin de validité : 16/06/2023

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA